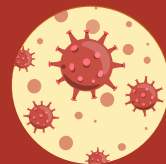


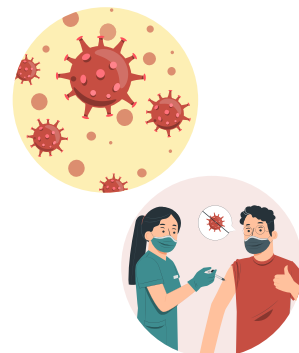
# La rougeole. Prévention de la transmission: vaccination et isolement.



## Qu'est-ce que la rougeole ?

**La rougeole** est une **maladie virale très contagieuse** qui commence par des symptômes de type catarrhal (yeux rouges, nez qui coule, toux et fièvre supérieure à 38°C). Plus tard, elle génère une éruption rougeâtre caractéristique qui commence au niveau de la tête et s'étend ensuite sur le corps. Cette maladie peut être grave, en particulier chez les personnes immunodéprimées et non vaccinées. Dans certains cas, elle peut être fatale. Pour plus d'informations, consultez « **Foire aux questions sur la rougeole** ».

- La **vaccination est la mesure préventive la plus efficace** pour éviter cette maladie, en suivant le **calendrier de vaccination établi**
- La vaccination est également recommandée pour tous les adultes qui ne sont pas correctement vaccinés ou qui n'ont jamais eu la maladie



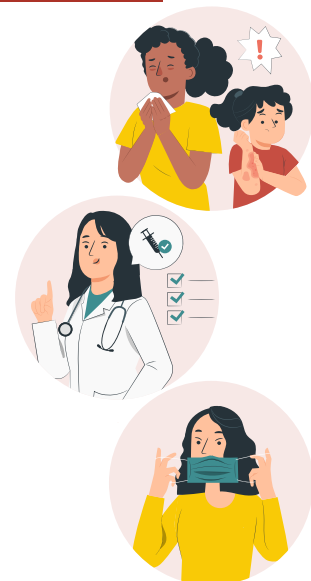
## Que dois-je faire si je pense avoir la rougeole ?

- **Appelez le CAP ou le 061 Salut Respon** et expliquez la situation. **Trouvez votre centre de soins primaires (CAP).**
- **Isolez-vous à la maison** pendant la période d'infectiosité (de 4 jours avant à 4 jours après l'éruption rouge caractéristique) ou jusqu'à ce que l'infection ait été exclue par le professionnel de santé.
- **Respectez les mesures d'hygiène respiratoire** : ventilez les espaces, utilisez un masque chirurgical, toussiez ou éternuez dans le coude si vous ne disposez pas de mouchoirs à usage unique, jetez immédiatement les mouchoirs souillés et lavez-vous fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou, à défaut, avec un désinfectant pour les mains à base d'alcool.
- **Fournissez des informations sur les voyages effectués** et les pays visités au cours des derniers jours.



## Que dois-je faire si j'ai été en contact avec un cas de rougeole ?

- Si vous êtes correctement vacciné avec deux doses de vaccin ROR ou si vous avez contracté la rougeole auparavant, vous ne devez rien faire d'autre que d'**informer le professionnel de santé du CAP** en cas de **symptômes catarrhaux et/ou d'une éruption cutanée** dans les jours qui suivent.
- Si vous n'avez **PAS** eu la rougeole auparavant ou si vous ne vous en souvenez pas, si vous n'êtes pas correctement vacciné ou si vous ne connaissez pas votre statut vaccinal, nous vous recommandons ce qui suit :
  - **Appelez le CAP ou le 061 Salut Respon dès que possible** et expliquez que vous avez été en contact avec un cas de rougeole. Votre médecin traitant évaluera si vous devez recevoir une dose de vaccin ROR (à moins que vous ne soyez contre-indiqué pour le vaccin).
  - **En cas de grossesse, de prise de médicaments immunosuppresseurs**, d'allergie au vaccin et chez les nourrissons de moins de 6 mois, il convient de contacter le CAP ou le 061 Salut Respon au cas où l'administration d'une dose d'immunoglobuline serait indiquée.
- Lors de vos déplacements réguliers et jusqu'à ce que l'infection soit exclue, **portez un masque chirurgical** et respectez les mesures d'hygiène respiratoire.



Pour plus d'informations, scannez ce QR code ou consultez **gen.cat/xarampio**